



« Formation éducateur canin » (Actualisé le 25/07/2023)

Public :

Tout public

Prérequis :

Posséder un chien de minimum 3 mois à l'entrée de la formation et à jour des vaccins et du matériel canin (laisse, collier, longe...)

Durée de formation :

210 heures

30 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 95 22 41 88 ou par email : dogslearning@gmail.com

Objectifs :

Devenir éducateur/éducatrice canin

Moyen et modalité :

Mixte

Alternance de théorie et de pratique

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

Session en visioconférence.

Terrain d'éducation en extérieur muni de différents agrès (sauts, passerelles, tunnels...) ainsi que de deux boxes de transit.

Document actualisé le 03/07/2023



Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à MONSIEUR YOHAN OZANNE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Pascale LOBREAU

06 81 36 27 07

pascale.lobreau@alfeph.normandie.fr

MDPH

MDPH 14 17 rue du 11 novembre 14000 Caen

0 800 100 522 02 31 78 91 75

mdph@cg14.fr

Document actualisé le 03/07/2023



Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

3000 €

Contact :

OZANNE YOHAN
doglearning@gmail.com
06 95 22 41 88

QUELQUES CHIFFRES :

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Taux d'admis : [en%]	Nombre de stagiaire :	Taux de réussite :
Mars 2023	100%	75%	4	3
2022	100%	100%	10	10
2021	100%	100%	10	10

Document actualisé le 03/07/2023



Document actualisé le 03/07/2023

MONSIEUR YOHAN OZANNE 9 AV GENERAL LAPERRINE , 14000 - CAEN – Siret : 81738517200025 – Enregistré sous le n°28140344014 auprès du préfet de région : Normandie – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR87817385172 – RCS : CAEN – Capital : € – Tel : 06 95 22 41 88 – Email : dogslearning@gmail.com – Site internet : www.education-canine-calvados.com



« Formation éducateur canin »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Généralités

Durée : 7 heures

Chapitre 1 : Présentation du métier d'éducateur canin

Chapitre 2 : L'origine du chien et son évolution dans l'histoire

Chapitre 3 : La plasticité génétique canine et la classification

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : Biologie du chien

Durée : 14 heures

Chapitre 1 : L'anatomie, physiologie du chien

Chapitre 2 : Données physiologiques, les constantes.

Chapitre 3 : L'alimentation et sa conduite.

Chapitre 4 : Les sens du chien.

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : La santé canine

Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Les maladies chez le chien

Chapitre 2 : Les urgences vétérinaires

Chapitre 3 : Les règles générales d'hygiène

...

Évaluation Module 3

MODULE 4 : La psychologie du chien

Durée : 21 heures

Chapitre 1 : La communication

Chapitre 2 : La hiérarchie

Chapitre 3 : Psychologie/troubles

...

Évaluation Module 4

Document actualisé le 03/07/2023



MODULE 5 : Les principes d'éducation du chien

Durée : 7 heures

Chapitre 1 : Les théories (pavlov, skiner....)

Chapitre 2 : Les fondamentaux d'éducation

Chapitre 3 : Les méthodes (tradi, naturelle, clicker, positives) / techniques

...

Évaluation Module 5

MODULE 6 : La législation relative au chien

Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Ethogramme de la cynophilie (SCC, Club de races et d'utilisation, les professionnels, LOF, pédigree, certificat naissance...)

Chapitre 2 : Les chiens de 1ères et 2èmes catégories, différences entre groupes/catégories, loi 6 janv. 99, obligations

Chapitre 3 : La législation (obligations du professionnel, code rural)

Chapitre 4 : La responsabilité de l'éducateur en cas de dommage

...

Évaluation Module 6

MODULE 7 : Le fonctionnement de l'entreprise

Durée : 21 heures

Chapitre 1 : Les formes de société (micro, EI/EU, SARL)

Chapitre 2 : Les obligations (facturation, obligations comptables)

Chapitre 3 : La comptabilité de la micro entreprise (mise en pratique des entrées/sorties, les logiciels de comptabilités.

...

Évaluation Module 7

MODULE 8 : Pratique éducation canine et comportemental

Durée : 112 heures

Chapitre 1 : Conduite d'un cours individuel ou collectif

Chapitre 2 : Identification et résolution des problèmes

Chapitre 3 : Savoir organiser des activités canines

Chapitre 4 : Etudes de cas théories/ pratiques

...

Évaluation Module 8

Document actualisé le 03/07/2023



Document actualisé le 03/07/2023

MONSIEUR YOHAN OZANNE 9 AV GENERAL LAPERRINE , 14000 - CAEN – Siret : 81738517200025 – Enregistré sous le n°28140344014 auprès du préfet de région : Normandie – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR87817385172 – RCS : CAEN – Capital : € – Tel : 06 95 22 41 88 – Email : dogslearning@gmail.com – Site internet : www.education-canine-calvados.com



CV du formateur

OZANNE YOHAN

dogslearning@gmail.com

06 95 22 41 88

Expert en Cynotechnie, conditionnement et comportement animalier

01/2015 à Aujourd'hui, Yohan Ozanne est Directeur du centre de formation Dog's Learning d'éducateur canin et d'instruction (police/sécurité privée) dans le Calvados et à l'international. Il formera 25 éducateurs canins à ce jour ainsi que 9 agents cynophiles en Guyane française. Il formera et effectuera le maintien opérationnel des équipes cynotechniques de la PM de Flers.

03/2014 à aujourd'hui : Yohan Ozanne, titulaire de la carte professionnelle est Agent cynophile. A raison de son expertise, il sera responsable des agents cynotechniques d'une société de sécurité privée (Sécurité 50) ainsi que coordinateur de sécurité en évènements (jeux équestres mondiaux, foire de Lessay...). Cette expérience lui permettra d'accroître ses compétences et de transmettre son savoir.

2017-2017 Formation certificat de capacité au mordant Attestation obtenu à St Gervais d'Auvergne (63). Yohan Ozanne certifie son expertise quant au conditionnement et au comportement du chien.

02/2014-12/2014 Responsable du Refuge SPA d'Aunay sur odon (14). En charge de la gestion courante du refuge, il augmente considérablement le nombre d'adoption en corrigeant des problèmes de comportement tout en leur inculquant des bases d'éducation.

2013 : Moniteur/instructeur de cynotechnicien (CAST). Yohan Ozanne fait partie du cercle très fermé des instructeurs cynotechniciens (une quinzaine de personnes). Ce moniteur lui donnera un niveau 5 et lui permettra de former en France et à l'international.

2011, Yohan obtient le BP Éducateur canin Formation d'éducateur canin professionnel à Sées (61). Il sera les deux années suivant l'obtention de son diplôme intervenant au sein du Lycée. Yohan enseignera les principes généraux du dressage et développant une appétence pour les méthodes d'éducation bienveillantes.

2010 : Yohan obtient le CQP APS et ASCCI (Diplôme d'agent de sécurité et de conducteur de chien enregistré au RNCP niveau IV), à DOMONT (95). Ce titre lui permettra de maîtriser la conduite des chiens de garde et de défense. Il développera un intérêt tout particulier pour les chiens de travail et le cadre légal.

Document actualisé le 03/07/2023



2007-2007 Accréditation Conducteur de chien à la RATP Obtenue à Sucy bonneuil (94). Yohan deviendra agent de sureté accrédité à travailler sur les réseaux RATP. Il devra dès lors effectuer une veille permanente afin de conserver cette accréditation.

01/2006-01/2007 Gendarme Adjoint volontaire en compagnie cynotechnique.

01/2005-01/2006 Engagé Volontaire de l'armée de terre Parachutiste au 17ème Régiment du génie Parachutiste à Montauban. Yohan développera une relation fusionnelle avec son binôme canin. Cette riche expérience le confortera dans sa volonté de travailler avec et pour le chien.

2005-2005 Brevet militaire parachutiste Brevet militaire parachutiste Obtenue à Pau (64)

COMPETENCES :

- Expertise cynotechnique
- Instruction cynophile
- Conditionnement animalier
- Educateur/comportementaliste canin
- Transmission du savoir
- Leadership/ management
- Rigueur
- Passionné du monde canin

Document actualisé le 03/07/2023



ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de MONSIEUR YOHAN OZANNE en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, MONSIEUR YOHAN OZANNE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de MONSIEUR YOHAN OZANNE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 03/07/2023



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « MONSIEUR YOHAN OZANNE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « MONSIEUR YOHAN OZANNE » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « MONSIEUR YOHAN OZANNE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « MONSIEUR YOHAN OZANNE ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « MONSIEUR YOHAN OZANNE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « MONSIEUR YOHAN OZANNE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « MONSIEUR YOHAN OZANNE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « MONSIEUR YOHAN OZANNE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « MONSIEUR YOHAN OZANNE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

Document actualisé le 03/07/2023



- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « MONSIEUR YOHAN OZANNE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « MONSIEUR YOHAN OZANNE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« MONSIEUR YOHAN OZANNE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « MONSIEUR YOHAN OZANNE » au Client. « MONSIEUR YOHAN OZANNE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « MONSIEUR YOHAN OZANNE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « MONSIEUR YOHAN OZANNE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 03/07/2023



Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « MONSIEUR YOHAN OZANNE »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « MONSIEUR YOHAN OZANNE » ou par voie électronique à : « MONSIEUR YOHAN OZANNE ». En particulier, « MONSIEUR YOHAN OZANNE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « MONSIEUR YOHAN OZANNE » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Caen sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 03/07/2023